

COMPTE RENDU – CONSEIL MUNICIPAL 15 mai 2019

Monsieur le Maire ouvre la séance, excuse les absents, annonce les procurations et demande l'insertion de deux points en questions diverses : autorisation pour l'installation de coffrets THD pour le SYADEN, cession de parcelle à LABATUT/CATHALA, la mise en place d'un sens unique lors de la saison d'ouverture de la piscine au public du 05/07-01/09

1- Approbation Procès-verbal du conseil municipal du 03/04/2019

Le Conseil Municipal approuve le Procès-verbal du Conseil Municipal du 03 avril 2019.

2- Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les subventions de fonctionnement, et exceptionnelles, aux associations mentionnées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Attribué 2019	Observations Pièces manquantes
ACCA	1200	
Ainés de Montréal		
Amicale Donneurs de Sang	770	
50 ans amicale don de sang		
Amicale Sapeurs-Pompiers - Fonctionnement	2500	
Amicale Sapeurs-Pompiers - 14 juillet	1300	
Anciens combattants		
Carabène Dominicaine	770	
Cercle culturel	600	
Chorégraphies et ateliers de danse	500	
Club nautique	1700	
Subvention exceptionnelle- régionaux		
Club Pêche nature montréalais		
Amis de l'Orgue et de la Collégiale (Orgue)	3000	
Comité des Fêtes et d'Animations	12000	
Echiquier montréalais		
Tournoi échecs		
EPI		
FNACA	250	
France Allemagne	2000	
Subv except. Jumelage	1000	
GOS personnel communal	1500	
Groupe folklorique Les Mainatges fonctionnement	3000	
Festival	4000	
Fête de la musique		pas de fête de la musique
Jongle à la Lune Fonctionnement	1500	
Journet des chœurs	500	
	300	prévoit un concours donc frais com'

<i>Judo-Club</i>	4000	
<i>Judo-Club : tournoi</i>		
<i>L'Oreille du Hibou -Association</i>	3000	
<i>L'Oreille du Hibou - Intervention scolaire</i>	2500	
<i>Demande exceptionnelle pour les 20 ans</i>	1800	spectacle 20 ans
<i>Lacets défaits</i>	600	
<i>subv exc. Trail malepère</i>	500	
<i>Majorettes association</i>	Attente	
<i>MJC - association</i>	1100	
<i>Montréal'Art</i>	1700	
<i>Montréal Informatique</i>	800	
<i>Montréal malepère XV (école rugby)</i>	1500	
<i>Montréal Malepère XV PLM XV</i>	8500	
<i>championnat de France PLM XV</i>		
<i>transport école de rugby</i>		
<i>Olympique montréalais</i>		Sursoit à statuer
<i>Olympique montréalais 2ème équip</i>		
<i>Pales montréalaises</i>	200	
<i>Phacochères de la Malepère : festival</i>	4000	
<i>fonctionnement</i>	1500	
<i>sbv exceptionnelle</i>		
<i>Pitchouns Montréal Malepère</i>	1300	sursoit statuer pour 500€
<i>subv. Exc. Organisation du Qualificatif du secteur</i>		
<i>Scoubidou</i>	1600	
<i>Secours catholique</i>		
<i>Suscrofats</i>		pas de demande
<i>Tennis club Lauragais</i>	1750	
<i>UDSMA</i>		
<i>ADEPAPE (Ass Dale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance)</i>		
<i>ADOC 11 (Dépistage cancer)</i>		
<i>AFSEP (scélorosés en plaques)</i>	100	
<i>Amis des Chemins de St Jacques</i>		
<i>Ass Soins palliatifs ASP</i>	100	
<i>Aude solidarité</i>		
<i>Aude solidarité aide sinistrés Aude</i>		
<i>CERE 11 AAGEF-FFI</i>		

<i>CFA BTP Lézignan</i>	75	
<i>Chambre des Métiers</i>	302	
<i>Collège St Exupéry - Foyer Socioéducatif</i>	1290	
<i>Commanderie de la Malepère</i>		
<i>FUL (Fonds unique pour le Logement)</i>		
<i>FSCRPI (Fond solidarité crédit-relais et prêt immo</i>		
<i>France ALZHEIMER</i>		
<i>Handisports</i>		
<i>IGEM</i>		
<i>Les Arts ont dit</i>		
<i>Le Souvenir Français</i>		
<i>Prévention routière</i>	150	
<i>Restaurant du cœur</i>		
<i>sté scientifique de l'Aude (SESA)</i>	100	
<i>Ass Dép. Cnes Forestières</i>		Cotisation 6281
<i>Aude Solidarité</i>		
<i>Aude Solidarité</i>		
<i>Cnes forestières</i>	135	Cotisation 6281
<i>Ass Nationale Elus Vin</i>	160	
<i>Ass Nle Villes et pays d'art et d'histoire</i>		
<i>Ass Nle Villes et pays d'art et d'histoire</i>	315	
<i>Association des Maires de l'Aude</i>	527,5	
<i>CIOS</i>		Cotisation 6281
<i>Cnes Canal des deux mers</i>	187,65	
<i>Cnes canal 2 mers (chemin vélo)</i>		
<i>Association Frse du Conseil des Cnes et régions d'Europe</i>	229	Cotisation 6281
<i>Montréal de France</i>		Cotisation 6281
<i>ONF</i>	153,46	Cotisation 6281
<i>Sté protectrice des animaux</i>		
<i>Syndicat du bassin du fresquel</i>		
TOTAL GENERAL	80929,61	

3- Indemnités allouées au Garde-Champêtre

Le Conseil Municipal vote une indemnité correspondant à 13% de la rémunération du Garde Champêtre. Ce dernier n'étant pas soumis au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel, il était nécessaire d'harmoniser sa prime, à l'égard de la valorisation effectuée pour les primes des autres agents qui étaient soumis à l'application du RIFSEEP.

4- Candidature de la buvette

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer un appel à candidature inhérent à la gestion de la buvette de la piscine communale durant la saison estivale.

5- Désignation des membres du jury d'assise 2019

Sont désignés, par tirage au sort, membres du Jury d'Assise 2019 :

- n° 482 DUMONTIER Cédric
- n°1034 PIEL Maryvonne
- n° 873 MARTINEZ Fabiola
- n° 728 KHADIR Ourida
- n° 1023 PEREZ Ludovic
- n° 51 ATO José Maria
- n°12 ALARD Alexandra

6- Délégation transports- convention avec la région OCCITANIE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention transports scolaires avec la Région OCCITANIE, permettant la délégation de cette compétence à la commune qui dispose du personnel, et les moyens matériels d'effectuer de manière optimale ce service public indispensable.

7- Présentation des marchés passés en dessous de 90000.00€ par Mr le Maire dans le cadre de ses délégations

Le Conseil Municipal, après présentation par Monsieur le Maire, approuve l'intégralité des marchés publics passés en dessous de 90 000.00€ par Monsieur le Maire dans le cadre de l'exercice de ses délégations, mentionnés ci-dessous :

Marchés passés en dessous de 90 000,00€ dans le cadre des délégations de Mr le Maire du 10/19/2018 - 31/12/2018			
OPERATION	PRESTATAIRES	OBJET	MONTANT
19 - Travaux divers bâtiments	SAS COVETECH SAS	Consuel et intervention sous-traitant orange	456,00
	KHIMOUN Slimane plomberie	Chaudière école primaire	20084,14
	KHIMOUN Slimane plomberie	Zinc Ecole Maternelle	1903,92
	AUDE CONFORT HABITAT	Remplacement vitrage cassé salle polyvalente	714,00
20 - Acquisitions matériels divers	PRO TEAM	Cages de foot rabattables	1949,00
50- Eclairage Public	SAS ROBERT	Eclairage public - hauts du Lac	29837,77
54 - travaux de voirie	SAS COLAS MIDI	Voirie les hauts du lac+ Voirie diverses (8 rues)	39950,46
		Voirie les hauts du lac+ Voirie diverses (8 rues)	27441,96
		Tricouche à la ratière	1392,00
58 - Travaux école maternelle	KHIMOUN Slimane plomberie	Remplacement chaudière école maternelle	12646,04

59 - Travaux école élémentaire	SARL MAISON BELMAS	Reprise des aérations hautes dans les logements école primaire	1705,00
74- Aire de jeux	BAURES TP	Forum pour aires de jeux	865,97
	ALEC Collectivités	achats de jeux	14811,60
81 - Toiture 1000clubs	Société SCOP Charpente	Travaux Toiture et Charpente	43766,80
86 - Acquisition immeuble 20b rue nationale	Frédéric THORENT	Acquisition local crédit agricole	15000,00
87 - Mur de soutènement	SARL MAISON BELMAS	Travaux soutènement école maternelle	8499,98
98- Opération lieudit Peyrounet	SAS COLAS MDI	Renforcement voie du Peyrounet	5784,00
	Sarl Géomètre Expert DARI	Bornage Mr Quindos et Borrel	1435,65
TOTAL			228244,29

Marchés passés en dessous de 90 000,00€, dans le cadre des délégations de Mr le Maire du 01/01/2019-30/04/2019

OPERATION	PRESTATAIRES	OBJET	MONTANT
19 - Travaux divers bâtiments	SAS BARRBES HOLDING	Fourniture et pose d'un système d'alarme à la gendarmerie	2398,44
	KHIMOUN Slimane plomberie	Travaux WC public-place république	1728,60
20 - Acquisitions matériels divers	SARL SN ROUGER	Armoires Négative 550L pour la cantine	1102,80
	SARL SN ROUGER	Achat trancheuse pour la cantine	714,00
	MUSIC CONCEPT	Forum Matériel sono-salle des fêtes	2212,00
	QUINCAILLERIE ANGLES	fourn aspirateur pour cantine et école maternelle	1072,39
	SA PROLIANS BAURES	Achats aspirateur service technique	1156,80
54 - travaux de voirie	SAS COLAS MEDITERRANEE	Entretien voirie -Journée d'emploi	5580,00
87 - Mur de soutènement	SARL MAISON BELMAS	Travaux soutènement école maternelle acompte	31334,33
	SAS SOL TECHNIC	Prestations Micropieux mur de soutènement école	15600,00
TOTAL			58772,32

8- Syndicat Audois d'Energie et du Numérique – autorisation d'installation de coffrets inhérents au THD

Dans le cadre de l'évolution de l'installation du Très Haut Débit sur la commune, qui nécessite l'installation de matériel spécifique, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de terrain dans le cadre du programme THD sur le Département de l'Aude, qui concernera les parcelles cadastrées :

- section D numéro 334 sur une surface de 60m², afin de permettre l'implantation d'un local technique qui comprendra un site de 15m² destiné à accueillir un dispositif composé d'équipements techniques inhérents à la gestion de la fibre, armoires techniques au sol, chambre enterrée, réseau de fourreaux enterrés
- section D numéro 334 sur une surface de 1.4m², afin de permettre l'implantation d'un local technique qui comprendra un site de 1.4m² destiné à accueillir un dispositif composé d'équipements techniques inhérents à la gestion de la fibre, armoires techniques au sol, chambre enterrée, réseau de fourreaux enterrés
- section F numéro 715 sur une surface de 1.4m², afin de permettre l'implantation d'un local technique qui comprendra un site de 1.4m² destiné à accueillir un dispositif composé d'équipements techniques inhérents à la gestion de la fibre, armoires techniques au sol, chambre enterrée, réseau de fourreaux enterrés
- parcelle du domaine public (Avenue du Languedoc), contre la parcelle 356 sur une surface de 1.4m², afin de permettre l'implantation d'un local technique qui comprendra un site de 1.4m² destiné à accueillir un dispositif composé d'équipements techniques inhérents à la gestion de la fibre, armoires techniques au sol, chambre enterrée, réseau de fourreaux enterrés

9- Cession de parcelles LABATUT /CATHALA à la Commune

Le Conseil Municipal autorise d'une part l'acquisition des parcelles cadastrées section D n° 1930 et 2411 dans le cadre de l'opération Travaux création et extension de réseaux au lieudit Peyrounet, et d'autre part, la signature des actes afférents par Monsieur le Maire.

10- Sens Unique Provisoire

Le Conseil Municipal vote l'instauration d'un sens unique provisoire durant la saison estivale.

Le Sens unique sera installé du parking de la piscine jusqu'au croisement de la RD8 de 14h00 à 19h30 tous les jours, durant les mois de juillet et août 2019.

Fait à Montréal le 16 Mai 2019

Le Maire

Christian REBELLE